

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la Constitution de deux Répertoires (Roster) :

- 1- Consultants individuels Techniciens
- 2- Consultants individuels Ingénieurs

A. CONTEXTE

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Madagascar procède à la constitution de deux répertoires (Roster) des consultants individuels techniciens / ingénieurs pour l'appuyer, au besoin, pour la mise en œuvre de certaines de ses activités. Ainsi, les Techniciens / Ingénieurs dans les domaines suivants sont recherchés :

1. Génie Civil
2. Génie Rural
3. Hydraulique
4. Electricité / Energie Renouvelable

Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à participer à des processus compétitifs restreints conformément aux règles régissant la sélection des Contrats Individuels (IC) au PNUD en cas de besoin et selon le domaine d'activité. Le Roster sera constitué pour une période de **deux ans**.

B. COMPETENCES

Tout spécialiste doit faire montre des compétences suivantes pour être éligible à l'inscription au Roster, à savoir :

- Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques des Nations Unies ;
- Démontrer un engagement à la vision, la mission et valeurs du PNUD ;
- Démontrer une sensibilité et adaptabilité au niveau de la culture, du genre, de la religion, de la race, de la nationalité et de l'âge.
- Afficher de l'initiative, identifier les challenges et les moyens de les surmonter ;
- Promouvoir l'apprentissage organisationnel et le partage des connaissances ;
- Expertise technique dans sa propre discipline et comprendre les aspects avancés de sa zone primaire de spécialisation ;
- Connaissance en passation des marchés désirable ;
- Excellentes qualités de communication ;
- Capacité et expérience démontrée dans la conception ou l'utilisation des logiciels de génie civil ;
- Connaissance des procédures du PNUD ou d'une institution similaire ;
- Capacités à travailler dans des milieux multiculturels ;
- Bonnes capacités relationnelles ;
- Connaissance des outils informatiques ;
- Confidentialité dans le traitement des dossiers et transactions ;
- Bonne pratique du français, écrit et parlé.

C. DESCRIPTIONS DES TÂCHES

En plus des compétences décrites au chapitre B, le Technicien / Ingénieur doit démontrer les aptitudes décrites ci-dessous (liste pas exhaustive) dans ses expériences passées, en fonction du domaine de spécialité pour être éligible à l'inscription au Roster, à savoir :

a) Technicien / Ingénieur Génie civil

- Établir un dossier technique (étude de terrain, analyse du site...) ;
- Faire une estimation et une évaluation des coûts de travaux ;
- Superviser les travaux techniques et d'arpentage selon la conformité et la norme ;
- Faire un compte rendu de tous les travaux ainsi qu'au moindre changement ou problème ;
- Évaluer les travaux des contractants ;
- Réaliser des expertises sur l'état des travaux spécifiques ;
- Lecture des plans d'architecte, d'aménagement ou ensemble immobilier complexe (EIC) ;
- Planifier et concevoir de grands ouvrages de génie civil tels que des bâtiments, des ponts ;
- Elaborer des devis descriptifs et des méthodes de construction ;
- Evaluer divers matériaux de construction et formuler des recommandations à ce sujet ;
- S'assurer que les plans satisfont aux lignes directrices, aux prescriptions des codes du bâtiment et à d'autres règlements ;
- Préparer les calendriers d'exécution et voir à ce qu'ils soient respectés ;
- Préparer des documents contractuels, étudier et évaluer des soumissions concernant des projets de construction ;
- Superviser le travail des prestataires, examiner et approuver des travaux de conception, des calculs et des estimations de coûts.

b) Technicien / Ingénieur en Génie Rural

- Planifier, concevoir et superviser la construction de systèmes d'irrigation, de drainage et de régularisation et d'utilisation rationnelle des eaux ;
- Planifier, concevoir et superviser la construction de bâtiments agricoles et d'installations de stockage comme les constructions de stockage ;
- Evaluer le matériel utilisé pour la préparation du sol, l'ensemencement, la pulvérisation, la récolte et le transport des produits agricoles ;
- Mener des recherches afin d'élaborer de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques de gestion pour la production agricole, qui protègent les ressources environnementales.

c) Technicien / Ingénieur en Hydraulique

- Réaliser des études de faisabilité et de conception par des mesures, analyses et calculs afin d'effectuer un avant-projet (études de débit, évaluation des risques hydrauliques, conception des aménagements, études de zonage d'assainissement, schémas directeurs d'assainissement pour les collectivités, diagnostics de réseaux d'eaux usées et réseaux pluviaux...) ;
- Interpréter les résultats et en faire l'analyse critique ;
- Elaborer des dossiers de consultation et dossiers d'appels d'offres pour la sélection des entreprises, en concertation avec les sectoriels ;
- Coordonner les interventions des prestataires ;
- Apporter une assistance technique tout au long des projets ;
- Assurer le suivi des travaux, aussi bien sur les aspects administratifs, techniques que financiers jusqu'à la fin du chantier en veillant à faire respecter les plannings, l'optimisation des coûts de réalisation et la qualité.

d) Technicien / Ingénieur en Electricité / Energie Renouvelable

- Réaliser les études de conception et faisabilité en toute autonomie ;
- Etablir des documentations techniques : cahiers des charges et spécifications techniques ;
- Elaborer des notes de calculs dans le respect des normes et textes réglementaires ;
- Réaliser des schémas électriques ;
- Rechercher des solutions techniques en collaboration avec les services techniques du ministère en charge de l'énergie ;
- Pilotage de projets dans le respect des délais ;
- Mise en place et suivi de tableaux de bord.
- Déterminer pour chaque client la formule énergétique la plus appropriée : thermique ou photovoltaïque ;

- Concevoir des installations qui convertissent les rayonnements solaires en énergie ;
- Elaborer des notes de calculs dans le respect des normes et textes réglementaires ;
- Piloter des projets, rédiger des devis précis, établir des cahiers des charges ;
- Réaliser des schémas électriques ;
- Rechercher des solutions techniques en collaboration avec les services techniques du ministère en charge de l'énergie ;
- Gérer le planning des différents intervenants et superviser les travaux ;
- Installer des panneaux photovoltaïques aux toitures des bâtiments, et dans certains cas, implanter des centrales au sol ;
- Pilotage de projets dans le respect des délais ;
- Paramétrer, contrôler, surveiller le matériel et vérifier son fonctionnement, veiller à son optimisation
- Aider à la réception technique des matériaux et des travaux

D. QUALIFICATIONS REQUISES

Outre les compétences décrites au chapitre B et les aptitudes démontrées dans ses expériences passées telles que mentionnées au chapitre C, le Technicien / Ingénieur doit disposer des qualifications suivantes pour être éligible à l'inscription au Roster, à savoir :

Formation

Diplôme universitaire reconnu d'un institut internationalement reconnu ou équivalent :

- Technicien : minimum BAC +2
- Ingénieur : minimum BAC +5 ou Master

Expérience

Catégorie 1 « Technicien Expert Junior » : Minimum 2 ans d'expérience	Catégorie II « Ingénieur Expert Senior » : Minimum 5 ans d'expérience
(i) Génie Civil • Minimum de 2 ans d'expérience dans la réalisation des projets de génie civil ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels de génie civil et ou génie rural (Archicad, Autocad, Civil 3D, robot, Arche, etc.)	(i) Génie Civil • Minimum de 5 ans d'expérience dans la réalisation des projets de génie civil ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels de génie civil et ou génie rural (Archicad, Autocad, Civil 3D, robot, Arche, etc.)
(ii) Hydraulique • Minimum de 2 ans d'expérience dans la réalisation des projets d'hydraulique et d'assainissement (AEP, drainage EP, déchets solides, bassins d'écroulement, ...) ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels d'hydraulique et d'assainissement (Watercad, HSL, etc.).	(ii) Hydraulique • Minimum de 5 ans d'expérience dans la réalisation des projets d'hydraulique et d'assainissement (AEP, drainage EP, déchets solides, bassins d'écroulement, ...) ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels d'hydraulique et d'assainissement (Watercad, HSL, etc.).
(iii) Electricité • Minimum de 2 ans d'expérience dans la réalisation des projets en électricité conventionnelle et en l'énergie renouvelable, notamment en énergie solaire ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels en électricité conventionnelle et solaire (Autocad, shemelect, etc.).	(iii) Electricité • Minimum de 5 ans d'expérience dans la réalisation des projets en électricité conventionnelle et en l'énergie renouvelable, notamment en énergie solaire ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels en électricité conventionnelle et solaire (Autocad, shemelect, etc.).

(iv) Génie Rural • Minimum de 2 ans d'expérience dans la réalisation des projets de génie rural (pistes rurales, aménagement hydroagricole, drainage agricole, aménagement de retenues d'eau, etc.) ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels de génie rural (Autocad, Archicad, etc.).	(iv) Génie Rural • Minimum de 5 ans d'expérience dans la réalisation des projets de génie rural (pistes rurales, aménagement hydroagricole, drainage agricole, aménagement de retenues d'eau, etc.) ; • Expérience dans l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.) et des logiciels de génie rural (Autocad, Archicad, etc.).
---	---

Langue

- Maîtrise indispensable de la langue française (oral et écrit);
- La connaissance de l'anglais serait un avantage.

E. METHODE D'EVALUATION

Les propositions seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux domaines d'activités choisis et sur la base des critères suivants :

Critères	Notes maximum
• Le/la soumissionnaire a-t-il/elle le profil requis pour le domaine choisi (Diplôme) ? (Critère Elimatoire)	OUI / NON
• Le/la soumissionnaire dispose-t-il de l'expérience pertinente requise pour le domaine choisi ? Catégorie 1 (2 ans d'expérience) ➤ >=2 ans d'expérience pertinente dans le domaine de spécialisation : 60 points Catégorie 2 (5 ans d'expérience) ➤ >=5 ans d'expérience pertinente dans le domaine de spécialisation : 60 points	70 points
• Le/la soumissionnaire dispose- t-il d'une l'expérience avec les Nations Unies, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, les agences de développement des pays donateurs, ou avec tout autre partenaire international bilatéral dans le cadre d'un projet de développement ?	20 points
• Le texte de motivation atteste-t-il d'une connaissance maîtrisée du français et de l'anglais ? (10 points)	10 points

L'évaluation des offres se focalisera uniquement sur les aspects techniques des soumissionnaires. Seront retenus les soumissionnaires ayant obtenu un minimum de 70% des points.

F. DOCUMENTS A FOURNIR

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé avec contacts (téléphone et courriel mis à jour) de trois (3) références professionnelles
- Une copie des diplômes, attestations et autres certificats ;

Il est recommandé aux candidat(e)s intéressé(e)s de lire attentivement le présent Appel à Manifestation d'Intérêt pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions et possèdent les qualifications décrites ci-dessus.

Veuillez noter que le fait d'être inclus(e) dans la liste des consultants préqualifiés ne garantit pas l'obtention d'un Contrat Individuel (IC) avec le PNUD.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir par mail leur candidature au bureau du PNUD Madagascar à l'adresse : offres.mg@undp.org avec en objet la mention : « **AMI Roster consultants individuels Techniciens / Ingénieurs spécialiste xxxxx** (prière mentionner le titre et le domaine de spécialisation) ».

Les manifestations d'intérêt devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 mai 2022 à minuit (heures locales).

N.B: Les candidatures féminines sont fortement encouragées.